



## ÉDITO : Le mot du maire



Chères Quiérysiennes, chers Quiérysiens,

Au nom du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour cette nouvelle année.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année marquée par la sérénité et la réussite dans tous les domaines de la vie et notamment celui de la santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

C'est dans cette situation inédite que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions il y a quelques mois, plongée dans l'urgence dès les premières heures du mandat.

Cette situation nous a tous obligés à redoubler d'efficacité et je tiens d'ailleurs à remercier chaleureusement tous les conseillers municipaux, tout le personnel communal et tous les acteurs associatifs. C'est grâce à leur patience, à leur mobilisation et à leur professionnalisme que nous avons réussi à reprogrammer dès que possible, certaines activités de notre village tout en limitant efficacement les risques de propagation du virus.

Malheureusement, certaines activités associatives et professionnelles Quiérysiennes sont encore à l'arrêt. Nous espérons qu'elles pourront reprendre au plus vite.

Plus que jamais, cette crise nous a rappelé que les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent demeurer le fil conducteur de notre action au quotidien pour œuvrer, ensemble, au bon développement de notre village et au bien-être de ses habitants.

Après une année 2020 particulièrement éprouvante, sombre et incertaine, je suis convaincu que grâce à l'arrivée du nouveau vaccin, 2021 sera placé sous le signe de l'éclaircie.

Souhaitons à tous, que la patience et l'espoir persistent dans nos esprits pour que nos motivations et nos ambitions soient conservées intactes tout au long de cette nouvelle année !

**Bonne année 2021 !**

## Sommaire

Le mot du maire  
p 1

Téléthon  
p 2 et 3

Noël 2020  
p 4

Travaux  
p 5

Urbanisme  
p 6

École  
p 7

Mieux connaître  
son village  
p 7

Concours  
photo  
p 8

Civisme  
p 8

Eau  
p 9

État civil  
p 9

CCAS  
p 10

Qualité  
de l'eau  
p 6

Associations  
p 11

Vie de la  
commune  
p 12

AIDOTEC  
p 12

## Comité des fêtes



**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUERIR

### Bilan du téléthon 2020

- 167 repas ont été pris en drive
- 390 cases vendues
- 1797,75 € de bénéfice

**Merci à tous !**



Une montagne d'œufs partagée en 18 lots pour les grilles vendues.

## TÉLÉTHON

### Une beau bénéfice reversé

**D**e nombreuses activités avaient été prévues dans le cadre du Téléthon... Malheureusement, la Covid 19 est passée par là et, entre distanciation sociale, fermeture des salles et couvre-feu, le Comité des Fêtes a dû modifier ses projets. C'est pourquoi, nous n'avons maintenant que deux activités.

#### Vente de cases

Nous remercions chaleureusement les Quiérysiens qui ont réservé un excellent accueil aux bénévoles masqués et gantés qui sont passés chez eux pour vendre des cases. Plusieurs grilles furent ainsi complétées. Le tirage au sort des gagnants (dindes, pommes de terre, carottes, œufs... offerts par les agriculteurs de la commune) fut fait dans le respect des règles (mais en comité restreint) et les lots furent distribués dès le lendemain.

#### Un repas drive organisé !

Nous avons également organisé un repas « drive ». La crise sanitaire mettant entre parenthèses les activités de certains commerces quiérysiens, notre volonté était de leur donner l'occasion d'exercer leur métier. Les plats et desserts furent ainsi préparés par Pasta délice, les Plats gourmands, les Délices de Manthi et les boissons furent servies par le Seven. Là aussi, nous remercions



l'implication des Quiérysiens car près de 170 repas furent commandés. Préparés par nos prestataires, nos bénévoles ont ensuite empaqueté et distribué les repas à la salle Jacques Brel en respectant les règles sanitaires.

#### Une implication des associations

Nous remercions aussi les différentes associations du village qui se sont impliquées pour cette cause.



Ces actions ont permis d'engendrer un bénéfice qui est détaillé dans le tableau ci-contre et qui a été intégralement reversé au Téléthon.

## Comité des fêtes



Madame SANTI, coordonnatrice du Téléthon pour l'est du département du Pas de Calais est venue ce lundi 11 janvier en mairie de Quiéry-La-Motte pour recevoir le chèque correspondant à la participation de notre village.

Elle fut agréablement surprise du montant de la somme qui lui est remise car, en raison de la Covid, bon nombre des communes de son secteur (de Béthune à Carvin) n'ont pas fait d'action cette année. Sur le secteur la baisse des dons des communes avoisine les 80 %... Quiéry-La-Motte fait donc une belle exception dans la morosité ambiante.

## Bilan financier

### Bilan total Téléthon 2020

	Recettes	Dépenses
Recette repas	2 312,00 €	
Prestataires des repas		1 978,25 €
<b>Les plats gourmands, Le Seven, Délices de Manthi, Pasta Délices</b>		
Ventes de cases	780,00 €	
Panier garni	250,00 €	
<b>Totaux</b>	<b>3 342,00 €</b>	<b>1 978,25 €</b>

**Solde téléthon avant les dons 1 363,75 €**

**Dons et chèques directs AFM 434,00 €**

**Total somme remise au téléthon 1 797,75 €**

Un grand merci aux différentes associations qui ont participé, acheté des cases ou fait des dons.

### Le panier garni

Grâce à votre générosité, l'action au profit du Téléthon « estimation de la corbeille de Noël » nous a permis de récolter la somme de 232 € que l'association a arrondi à 250 €.

Le poids de la corbeille était de 4489 grammes. Deux participants, Jacques Golawski et Françoise Deleigne, ont été les plus proches avec une estimation à 4500 g. Après tirage au sort, c'est Françoise Deleigne qui l'a finalement



remporté. Nous avons remis à Jacques Golawski une bouteille de méthode champenoise.

Merci aux Quiérysiens, qui ont démontré une nouvelle fois leur belle solidarité !



## Comité des fêtes



## SAPINS

### Une note de gaité

Dans le cadre de l'organisation du marché de Noël, le Comité des Fêtes a décidé de décorer les alentours de la mairie. En plus des guirlandes lumineuses existantes, nous avons eu le projet d'installer un grand sapin de Noël qui aurait pu être décoré par les enfants... La Covid a empêché cette décoration... C'est donc le Comité des fêtes qui s'est chargé d'aller chercher un sapin de 4,50 mètres de haut dans la commune voisine, de l'ériger face à la mairie et de le décorer. Conscient que ce sapin serait éphémère, car il est impos-

sible de planter un sapin avec racines de cette taille... un second sapin nettement plus petit (1,50m) fut planté. Ce dernier, muni de racines, devrait perdurer dans le temps et devenir majestueux dans quelques années.



## PÈRE NOËL

### Le père Noël est venu en calèche

Pour les festivités de Noël, le Comité des Fêtes souhaitait organiser un marché de Noël entre la mairie et l'église avec la visite du père Noël afin qu'il puisse distribuer des friandises aux enfants et recevoir leurs lettres. Malheureusement la Covid 19 sévissant, il a fallu modifier le projet.

Le père Noël ne pouvant rencontrer tous les enfants sur un même lieu, il a souhaité aller à leur rencontre en faisant le tour du village dans sa calèche. C'est ainsi que le vendredi 18 décembre, il a commencé sa tournée en partant de la mairie, passant d'une rue à l'autre en faisant de multiples arrêts.

De très nombreux enfants sont venus à sa rencontre lors des différentes haltes, tous ont reçu quelques friandises, certains ont remis leur lettre de commande

de jouets.

En cette période de confinement et de morosité sanitaire, les enfants ne furent pas les seuls à venir à sa rencontre. Bon nombre de Quiérysiens sortirent de chez eux à son passage.

Nous remercions chaleureusement le père Noël qui a eu la gentillesse de venir dans notre village, M. Lebrun qui fut son cocher du soir et la jument Hanemone qui vint tout exprès du Pôle Nord ainsi que Thibaut Dejaigher qui a donné l'idée de cette tournée.



## TRAVAUX



**Etienne, l'employé communal, a remis en état le mur de l'école.**

Une visite complète de l'éclairage public du village a été effectuée visant à réparer les points lumineux défectueux.



**En novembre et décembre, la commune et l'AFR ont entamé en collaboration, une première tranche de gros travaux de réparation des chemins communaux et de remembrement. Ils en avaient vraiment besoin !**



**Il reste encore aujourd'hui essentiellement le chemin du marais et plusieurs chemins d'AFR à réparer. Nous envisagerons leur remise en état dès que possible.**

## COUPURE DE GAZ

Vendredi 11 Décembre 2020

**A** 17h30, la Mairie est interpellée par les habitants de la commune, n'ayant plus de gaz pour cuisiner et se chauffer !

L'équipe municipale face aux appels téléphoniques s'est mobilisée pour informer toutes les personnes vulnérables de la commune. Vers 20h, l'ensemble de ces personnes est complètement averti de l'incident. Une personne a été prise en charge par l'EHPAD Saint-Joseph de Vitry.

**Le samedi 12 Décembre au matin, 3000 foyers du Douaisis sont toujours privés de gaz.**

La veille dans l'après-midi, une canalisation avait été accidentellement touchée sur un chantier à Cuincy forçant les services à couper l'arrivée principale de gaz. Cinq communes étaient concernées : Cuincy, Douai, Esquerchin,

Izel-lès-Equerchin et Quiéry-la-Motte.

Le lendemain, nous avons accompagné le service de GRDF pour la remise en pression de tous les boîtiers de gaz concernant la commune et les bâtiments communaux (école, crèche, mairie, église et toutes les salles).

Ce travail méticuleux, de grande envergure parfaitement maîtrisé s'est terminé à 15h.

Nous tenons à remercier les agents de GRDF pour leur professionnalisme et leur gentillesse.



## DÉPÔT SAUVAGE

Une infraction sanctionnable

Des tôles en **fibrociment** ont été déposées sur le site du nouveau pylône route de Beaumont. Il est scandaleux que certains n'aient pas appliqué les consignes de désamiantage obligatoires. **C'est une infraction qui est passible de sanctions.**



**Seule une entreprise spécialisée procède au filmage des plaques pour éviter la propagation des fibres d'amiante.**

La mairie a déposé une plainte. L'évacuation de dépôt a un coût pour la commune.



## URBANISME



Des esquisses du lotissement ont été faites et le choix d'un projet de 8 lots entre 525 m<sup>2</sup> et 698 m<sup>2</sup> a été retenu.

Si le planning est respecté, la pré-commercialisation des lots pourrait être envisagée dans le 2<sup>ème</sup> semestre 2021. Plusieurs futurs acheteurs se sont déjà manifestés.

**Les personnes intéressées pour un futur achat d'une parcelle peuvent se faire connaître en mairie.**



## LOTISSEMENTS

### Lotissement Rue d'Esquerchin

**E**n date du 22 septembre 2020, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une parcelle rue d'Esquerchin, en vue de la réalisation d'un lotissement communal.

Le terrain cadastré AB 75 est d'une superficie de 5588 m<sup>2</sup> et permettra de réaliser des parcelles à lotir, libres de constructeur.

#### A ce jour :

- la promesse de vente est signée.
- la consultation pour le maître d'œuvre a été réalisée : le Cabinet SG Ingénierie a été retenu.
- la consultation pour la géométrie est terminée : le Cabinet Bourgogne a démarré le bornage.
- les pré-fouilles sont demandées pour une réalisation dans le

1<sup>er</sup> semestre 2021.

#### Les prochaines étapes sont :

- la rédaction du règlement de lotissement.
- la présentation au voisinage du projet et de son règlement, comme prévu lors du conseil municipal précité.
- le dépôt du permis d'aménager que nous souhaitons dans les 2 premiers mois 2021.
- le choix du bureau d'études pour la réalisation de l'étude de sol obligatoire.



### Lotissement du Vert gazon

**U**n permis de construire de 17 logements locatifs sociaux, déposé par la S.I.A., a été accepté le 24 février 2020. Ce projet se décomposait en 5 logements individuels (le long de la propriété mitoyenne de la rue Delabre) et 12 logements en collectifs (le long de la Rue du Vert Gazon). Ce programme serait réalisé sur un terrain acheté par la Commune et cédé à l'euro symbolique à la S.I.A.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 12 octobre 2020, il a été décidé de renoncer au projet ci-dessus, compte tenu :

- des inconvénients majeurs de ce projet (problème de stationnement, densité du programme, trop grande proximité des individuels de la maison mitoyenne)
- que le projet ne répondait pas aux besoins de la commune qui préfère loger des familles avec

enfants pour préserver l'école.

- que l'équilibre financier de l'opération n'était pas atteint et que la S.I.A demandait des modifications d'architecture ou de matériaux pour arriver à cet équilibre.

Le Conseil Municipal a aussi décidé de demander à la S.I.A. de réaliser sur ce terrain, un projet comprenant :

- un terrain à bâtir (libre de constructeur) le long de la mitoyenneté, au bout de la rue Delabre.
- environ 8 logements de T4 (dont éventuellement 2 T3), en financement PLS, le long de la Rue du Vert Gazon, maisons avec garage et recul par rapport à la voirie, permettant d'accueillir des familles avec enfant(s).

La S.I.A. qui a accepté le principe, étudie un nouveau projet qui devrait être prochainement proposé à la Municipalité.

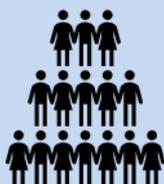
## ÉCOLE

Un sapin a été installé dans la cour et décoré par les enfants



### Population par tranche d'âge

- La tranche 30/44 ans est en baisse.
- La tranche des 60/74 ans est en forte hausse.
- Nous sommes un peu en décalage avec Osartis, le département et le pays.



## NOËL DES ÉLÈVES

### Vie scolaire

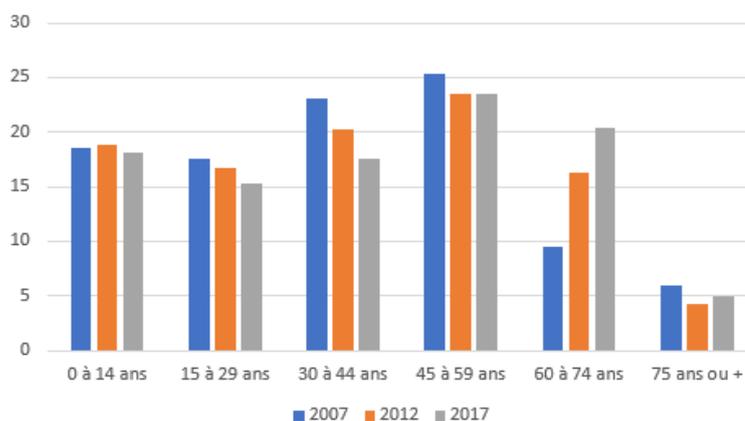
Nous avons offert des friandises en cette fin d'année : une petite brioche et quelques chocolats ont permis aux enfants de passer un petit moment agréable après ce premier trimestre bien particulier encore. A cause de la Covid 19, nous avons pris la décision de ne pas aller distribuer dans les classes mais avons délégué cette tâche aux enseignantes. Nous avons eu le plaisir d'apprendre que la subven-



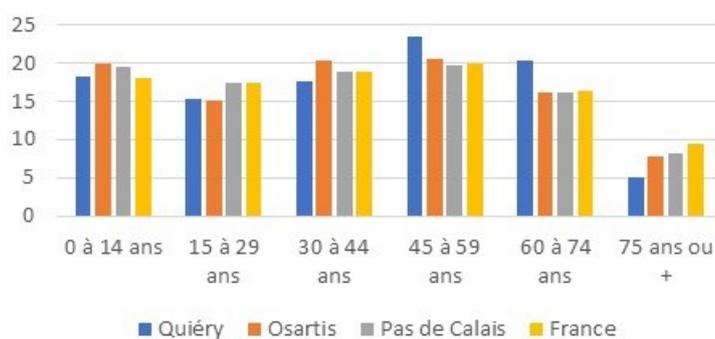
tion pour le VPI (Vidéoprojecteur Interactif) était accordée. Nous allons pouvoir passer commande assez rapidement, après avoir eu l'accord de la rectrice, ce qui ne saurait tarder.

## QUIÉRY

### Je connais mieux ma commune



### Comparaison en 2017



Source INSEE

## COMITE des FÊTES



Le règlement complet en flashant



## CIVISME

Vous aimez votre chien ?  
Vous aimez votre village ?  
Ramassez ses déjections, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté.



## CONCOURS PHOTO

### Quiéry-la-Motte à travers les saisons

Le Comité des Fêtes de Quiéry-la-Motte organise un concours photo mensuel tout au long de l'année 2021.

Le thème de ce concours est :

« Quiéry-la-Motte à travers les saisons »



Le règlement complet du concours peut être consulté en mairie ou sur le site :

<http://www.quierylamotte.fr>

## MASQUES

Après usage, à la poubelle !

Il est très important de porter les masques mais, il est tout aussi important de les jeter dans les poubelles plutôt que de les abandonner par terre.

**Merci beaucoup !**

## DEJECTIONS CANINES

Des maîtres responsables

Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela, il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections.

Comment fait-on pour ramasser ?

- Conduire son chien dans le caniveau
- Prendre et enfile un sac comme un gant
- Ramasser la déjection
- Retourner le sac
- Faire un nœud
- Jeter le sac dans une poubelle

Il suffit de quelques secondes pour faire ce geste et se faire apprécier de ses concitoyens !



## EAU



## ETAT CIVIL



### Mise à jour de nos fichiers.

**Vous venez d'emménager?  
Nous vous invitons à venir  
compléter un formulaire en  
mairie, afin que notre fichier  
population soit à jour.**

**Merci de votre  
collaboration.**

## UNE EAU POTABLE

### Résultats de la dernière analyse

Les derniers résultats reçus en mairie du prélèvement du 10/11/2020 ont montré une bonne qualité de l'eau. Le taux de nitrate (en NO3) est de 15,0 mg/l. La norme est  $\leq 50$  mg/l.

Les conclusions sanitaires sont les suivantes :

*«Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. »*

[http://www.quierylamotte.fr/iso\\_album/qualite\\_de\\_l\\_eau\\_au\\_24\\_novembre\\_2020.pdf](http://www.quierylamotte.fr/iso_album/qualite_de_l_eau_au_24_novembre_2020.pdf)

## NAISSANCES\*

### Félicitations aux parents



- Elena LANGLET le 26 octobre 2020
- Adèle SALVINI le 11 novembre 2020

\*Ne paraissent que les naissances avec autorisation parentale de diffusion

## MARIAGE

### Félicitations aux époux



- Claire HEROGHEL et Ludovic VASSEUR, le 15 février 2020.

## DÉCÈS

### Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille

- Roland DRUMÉZ , le 26 octobre 2020



## CCAS

162 bénéficiaires soit :

- 48 colis simples
- 56 colis doubles
- 2 colis pour personnes en Ehpad

Les colis contenaient dans une valisette et un sac en coton :

- \* Bloc de foie gras
- \* Terrine de canard
- \* Tartare de homard
- \* Ravioles de foie gras et volaille sauce royale
- \* Vin
- \* Mini pains d'épices
- \* Confiture
- \* Truffes
- \* Chocolat
- \* Papillotes



Les membres du CCAS prêts à distribuer.

## COLIS DES AINÉS

104 colis distribués

La traditionnelle distribution des colis de Noël a eu lieu le samedi 19 décembre au matin.

Les membres du CCAS ont distribué les colis en respectant les mesures sanitaires : masques et gel hydroalcoolique. Bien entendu, il n'était pas possible de rentrer dans les maisons, mais nous avons pu échanger quelques



mots et constater que malgré les conditions difficiles chacun gardait le moral et attendait avec impatience la fin de cette crise sanitaire sans précédent.

La plupart de nos aînés souhaitent reprendre une vie sociale qui fait défaut.

## REPAS ET GALETTE

117 repas retenus

Étant donné qu'il n'était pas possible de partager la galette ensemble cette année, ni d'organiser un repas, les membres du CCAS ont décidé de remplacer ces manifestations par une distribution de repas composés d'une carbo-nade flamande, d'une part de galette et d'une boisson. Nous avons sollicité trois commerçants du village à savoir « les plats gourmands », « les délices de Manthi » et le « SEVEN » qui ont bien voulu relever le défi. Après sondage auprès des per-

sonnes concernées, ce sont 117 repas que nous avons distribués le samedi 9 janvier matin. Nous avons pu ainsi proposer un repas à nos aînés et faire travailler les commerçants du village.



## COURRIER DES ASSOCIATIONS



Toute l'équipe  
d'Escapades Quiéry-  
siennes souhaite à cha-  
cun d'entre vous une  
très belle année  
2021 !!

Qu'elle soit synonyme de  
joie, bonheur, partage et  
bien évidemment santé.



## CHORALE

### Les vœux de Viva la Vida

**L'**année 2020 vient de se terminer, année difficile pour beaucoup d'entre nous !!!

La chorale Viva la Vida et son chef de chœur M. Morello vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. Nous sommes impatients de pouvoir chanter à nouveau et partager avec vous notre passion du chant. Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous nous ferons un plaisir de vous proposer un Concert afin

de vous apporter un peu de joie par nos chants.



## ESCAPADES QUIÉRYSIENNES

### Bilan des activités

#### **A**telier contes

Le premier atelier contes qui s'est déroulé le mercredi 14 octobre a rencontré un vif succès !

17 enfants avaient répondu présents. Tous ont été captivés par les histoires de sorcières, narrées avec beaucoup de conviction et d'enthousiasme par Monique. A l'issue de la séance, chacun est reparti avec un sachet de bonbons (sans oublier les frères et sœurs).

Malheureusement, l'atelier prévu le 16 décembre a dû être annulé en raison des restrictions sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19.

Monique reste en contact avec les protagonistes et tous ont hâte de pouvoir se retrouver sur les planches. Nous réfléchissons au meilleur moyen de reprendre les répétitions, pourquoi pas en groupes restreints, sans faire courir le moindre risque à quiconque bien sûr !

Nous avons hâte de vous retrouver et nous espérons qu'en cette année 2021, nous pourrions reprendre nos activités « normalement » et faire aboutir bon nombre de projets qui nous tiennent à cœur. On croise les doigts !!

#### **T**héâtre

L'atelier théâtre a dû être malheureusement interrompu mais « en coulisses » les choses évoluent. La pièce est désormais écrite !

Maxence est venu renforcer l'équipe de jeunes comédiens.



## VIE DE LA COMMUNE

**Ces manifestations risquent d'être annulées sous réserves des annonces gouvernementales concernant la crise sanitaire**

### Calendrier des Fêtes 2021

Date	Organisateur	type		Lieu
Dimanche 10 janvier	Commune	Vœux du Maire	Annulés comme annoncé dans le flash info N° 11	Salle J. Brel
Samedi 6 février	Quiéry Fitness	Master zumba	Annulé	Salle J. Brel
Samedi 20 février	Amicale Laïque	Repas	Annulé	Salle J. Brel
Samedi 6 mars	Quiéry en balade	Journée 100 % femme	Annulée	Salle J. Brel
Dimanche 21 mars	Escapades Quiérysiennes	Spectacle	Maintenus sous réserve des conditions sanitaires	Salle J. Brel
Samedi 24 avril	ASQLM	Repas		Salle J. Brel
Samedi 8 mai	Comité des fêtes	Ducasse		Salle J. Brel
Dimanche 9 mai	Comité des fêtes	Ducasse		Salle J. Brel
Dimanche 30 mai	Chorale Viva La Vida	Rencontre chorales		Salle J. Brel
Week-end 19-20 juin	Quiéry Fitness	Master zumba		Salle J. Brel
Samedi 26 juin	Ecole	Fête de l'école		Salle J. Brel

## APPEL AU DON



Pour consulter le site  
<https://aidotec.fr>

## AIDOTEC

### Don de matériel médical

Le dispositif AIDOTEC (qui signifie "Aide d'occasion technique") mis en place par le département du Pas-de-Calais a pour but de développer le réemploi de matériel médical d'occasion. En proposant une large gamme d'aides techniques et d'accessoires, AIDOTEC contribue ainsi à l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap en permettant le maintien à domicile, le déplacement des usagers et plus généralement leur vie quotidienne. Ainsi, la récupération et le recyclage de matériel destiné au rebut et sa réattribution contribuent plus largement au développement durable et à l'économie circulaire. En contribuant ensemble à la réutilisation des aides techniques qui ne sont plus utilisées, nous pouvons tous participer au **développement durable**.

**Faire un don de matériel médical,  
c'est aider une personne à rester à domicile.**

Dépôt légal : à parution  
 N° ISSN : 2742-8362  
 Directeur de la publication : Frédéric HUMEZ

Rédactrice en chef : Nadine DEJAIGHER  
 Comité de Rédaction : Bernard GODAR, Jacques GOLAWSKI,  
 Alain LYSONICK, Geneviève ZAJAC